

Informations pratiques

Du 01/9/2024 au 30/6/2025

- en centre : indéfinie heures
- en entreprise : indéfinie heures
- 1 an temps plein, cours en présentiel
- Temps plein
- Cours de jour

Formation entièrement présentielle

Réunions d'information collective

Non renseigné

Portes ouvertes

Non renseigné

Inscriptions

Fermé

Pré-requis

Niveau d'entrée : Fin de scolarité, sortie fin de 3ème

Financements possibles

- État

Lycée François Truffaut

8 rue de la Cailletière

85300 Challans

02-51-35-33-07

ce.0851346b@ac-nantes.fr

<http://truffaut.paysdelaloire.e-lyco.fr>

Statut: Public

Lieu de la formation

Lycée François Truffaut
8 rue de la Cailletière 85300
Challans

02-51-35-33-07

ce.0851346b@ac-nantes.fr

Objectif Général

Certification

Objectifs

La classe de seconde apporte une culture commune aux élèves puisque 80 % de l'emploi du temps est consacré aux disciplines générales. **Les enseignements comprennent (horaires hebdomadaires) :**

- des enseignements généraux : français (4h), histoire-géo (3 h), LV1 et LV2 (5h30), mathématiques (4h), physique-chimie (3 h), sciences de la vie et de la terre (1h30), EPS (2 h), éducation civique (30 min)
- des enseignements d'exploration permettent aux élèves de découvrir de nouvelles matières (1 h 30). Ils ne prédéterminent pas l'orientation en fin de seconde vers telle ou telle série de bac. Liste des enseignements : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/La-classe-de-seconde-generale-et-technologique/Les-enseignements-d-exploration-en-seconde>
- Un enseignement optionnel facultatif au choix parmi : langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec), LV3, arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre), EPS, hippologie et équitation, pratiques sociales et culturelles, pratiques professionnelles, atelier artistique.

Les élèves bénéficient aussi d'un accompagnement personnalisé de 2 heures par semaine. C'est un temps d'enseignement consacré à la méthodologie, à l'aide personnalisée et à l'orientation. Ceux qui le souhaitent peuvent aussi bénéficier de stages de remise à niveau, notamment pour éviter un redoublement, et de stages passerelles en cas de changement d'orientation. Tous les élèves peuvent bénéficier d'un tutorat, auprès d'un professeur ou d'un CPE. La classe de seconde générale et technologique est conçue pour permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à déterminer leur choix d'un parcours au sein du cycle terminal. Les enseignements de la classe de seconde générale et technologique comprennent (horaires hebdomadaires) : des enseignements communs : français (4 h), histoire - géographie (3 h), langues vivantes A et B (5 h 30 ; la LVB peut être étrangère ou régionale), sciences économiques et sociales (1h30), mathématiques (4 h), physique-chimie (3 h), sciences de la vie et de la Terre (1 h 30), éducation physique et sportive (2 h), enseignement moral et civique (18 h annuelles) et sciences numériques et technologie (1h 30) ; stage en milieu professionnel (2 semaines en fin d'année scolaire, nouveauté 2023). et des enseignements optionnels (recommandés, en fonction du projet d'orientation, mais non obligatoires) : 2 enseignements optionnels au plus selon les modalités suivantes : un enseignement optionnel général choisi parmi langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec (3 h ; enseignements pouvant être ajoutées aux deux enseignements optionnels possibles), langue vivante C étrangère ou régionale (3 h), langues des signes française (3 h), écologie-agronomie-territoires-développement durable (3 h uniquement dans les lycées agricoles), éducation physique et sportive (3 h), arts du cirque (6 h), et arts (3 h) ; un enseignement au choix parmi arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre) et un enseignement optionnel technologique choisi parmi : management et gestion (1 h 30), santé et social (1 h 30), biotechnologies (1 h 30), sciences et laboratoire (1 h 30), sciences de l'ingénieur (1 h 30), création et innovation technologiques (1 h 30), création et culture-design (6 h), atelier artistique (72 h annuelles) et pour les élèves inscrits dans un établissement d'enseignement artistique, culture et pratique de la danse, ou de la musique ou du théâtre (6 heures) ; dans les lycées agricoles, les élèves choisissent parmi hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (3h), pratiques sociales et culturelles (3 h) et pratiques professionnelles (3 h). Les élèves bénéficient aussi d'un accompagnement personnalisé concentré sur la maîtrise de l'expression écrite et orale et des mathématiques (volume horaire déterminé selon les besoins des élèves) et d'un accompagnement au choix de l'orientation vers la classe de première (54 h annuelles, à titre indicatif). Les élèves peuvent également bénéficier de stages de remise à niveau, notamment pour éviter un redoublement, et de stages passerelles en cas de changement d'orientation.

Résultats attendus

[voir la fiche sur le site de l'ONISEP](#)

Niveau d'entrée

Fin de scolarité, sortie fin de 3ème

Organisation pédagogique

- > Modalité d'enseignement :
- Formation entièrement présentielle

En savoir plus

Source : Onisep traitée par le Cariforef - 209913 - Code établissement : 39919



CHOISIR MON MÉTIER, BONJOUR

Et vous êtes déjà **sur la bonne voix !**

La plateforme téléphonique d'information
sur la formation professionnelle et l'apprentissage
en Pays de la Loire.


**Des chargé.e.s
d'information
à votre écoute**

0 800 200 303 Service & appel
gratuits